

Effacement d'un plan d'eau de loisirs sur la Zinsel du Sud

L'opération

Catégorie	Restauration
Type d'opération	Suppression ou dérivation d'étangs sur cours d'eau
Type de milieu concerné	Cours d'eau de zone intermédiaire
Enjeux (eau, biodiversité, climat)	Qualité de l'eau, continuité écologique, bon état des habitats
Début des travaux	Mai 1999
Fin des travaux	2002
Linéaire concerné par les travaux	430 m

Le cours d'eau dans la partie restaurée

Nom	La Zinsel
Distance à la source	29,3 km
Largeur moyenne	7,5 m
Pente moyenne	6 ‰
Débit moyen	1,78 m ³ /s

Les objectifs du maître d'ouvrage

- Permettre le bon fonctionnement des installations constituant l'ouvrage de retenue des eaux de crues.

Le milieu et les pressions

La Zinsel du Sud est un cours d'eau de première catégorie piscicole de 31 kilomètres de long. Affluent de la Zorn, elle draine un bassin versant de 172 km².

Sur la commune de Steinbourg, un étang de loisirs d'une superficie de cinq hectares et d'une profondeur d'environ deux mètres est créé sur le cours d'eau en 1976. L'étang, situé à la limite aval de la zone salmonicole, est retenu par une digue transversale. Son remplissage s'effectue par la fermeture d'une vanne et l'étang dispose d'un système de surverse. La création du plan d'eau s'accompagne d'une rectification du cours d'eau en amont et en aval de l'étang. La Zinsel du Sud charrie naturellement une quantité importante de sédiments fins, sables et limons notamment, ce qui provoque un engorgement continu de l'étang. Cet engorgement accélère le développement de la végétation, notamment en période estivale et entraîne un réchauffement de l'eau du cours d'eau à l'aval. Enfin, cet ouvrage fait obstacle à la libre circulation des poissons.

La localisation

Pays	France
Bassin hydrogr.	Rhin - Meuse
Région(s)	Alsace
Département(s)	Bas-Rhin
Commune(s)	Steinbourg



DR
Vision probable de l'étang avant l'ouverture du vannage (2004).

Contexte réglementaire	Non concerné
Références au titre des directives européennes	
Réf. masse d'eau	FRCR181
Réf. site Natura 2000	Non concerné



La Zinsel du Sud dans l'ancienne retenue. La digue de l'étang a été conservée – février 2010

■ Les opportunités d'intervention

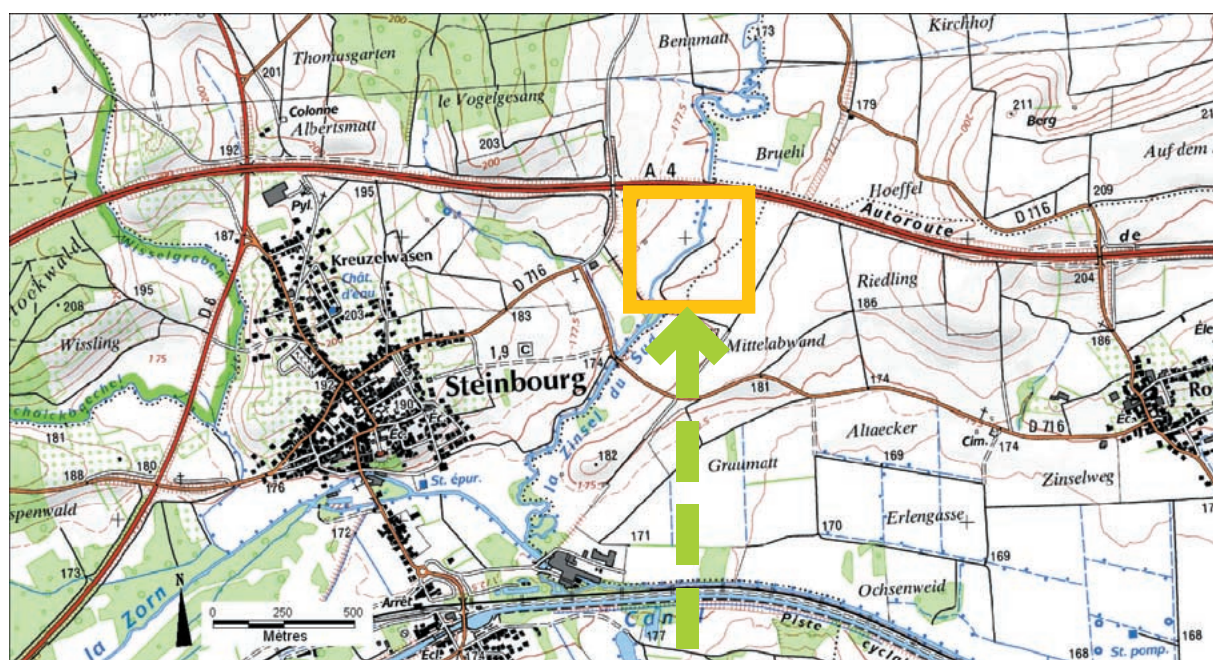
Malgré les curages répétés, l'étang continue de s'envaser. L'ouverture des vannes est initialement prévue chaque année de novembre à avril, mais, l'envasement ne permettant plus la pratique de la pêche, les vannes sont maintenues en position fermée. Au cours de l'importante crue d'octobre 1998, l'ouverture des vannes est décidée. Le fonctionnement des vannes en temps de crue ayant été remis en cause tant par les communes en amont qu'en aval, il est décidé en réunion avec le sous-préfet de Saverne, en mai 1999, de laisser définitivement les vannes en position ouverte.

■ Les travaux et aménagements

Suite à la crue, les vannes sont définitivement laissées ouvertes. La digue n'est pas démantelée ; seul le vannage est démonté. Aucun aménagement dans le lit mineur n'est réalisé. Une frayère à brochets et une mare sont créées dans la retenue de l'étang à la demande des pêcheurs et d'une association de protection de la nature. Des peupliers noirs et blancs sont plantés autour de la mare.

■ La démarche réglementaire

Non connu.



■ **La gestion**

L'ancienne retenue de l'étang est entretenue en partie par une fauche annuelle effectuée par un agriculteur de la commune. Elle permet ainsi de maintenir le milieu ouvert. L'autre partie est laissée en repousse naturelle (saules).

■ **Le suivi**

Aucun état initial n'a été réalisé. Un suivi des habitats du cours d'eau est effectué par le Conseil supérieur de la pêche en 2005. La méthode utilisée est une adaptation de la méthode d'évaluation des microhabitats. Elle consiste à mesurer les hauteurs d'eau, les vitesses d'écoulements, la largeur du lit mouillé sur plusieurs transects et à analyser la granulométrie. Aucun suivi n'est prévu pour les années suivantes.

■ **Le bilan et les perspectives**

Le suivi réalisé en 2005 permet de révéler une bonne diversification du milieu, notamment en ce qui concerne les profondeurs d'eau, les vitesses d'écoulements et le substrat. Le cours d'eau a naturellement retrouvé sa morphologie d'origine. Des zones humides dans l'ancienne retenue sont apparues et des mares se sont recrées naturellement. La faune aquatique a recolonisé le milieu et la présence de la truite a été vérifiée.

La frayère à brochet créée artificiellement est connectée en permanence avec le cours d'eau. Elle est constituée d'une végétation aquatique dense, notamment d'élodées.

La digue n'a pas été démontée car le maître d'ouvrage souhaitait la garder pour prévenir des risques d'inondations de la commune située juste en aval du plan d'eau. Ainsi les eaux de crue peuvent être stockées dans l'ancienne retenue.

Les abords du site sont aujourd'hui un lieu de promenade.



Florence Schmitt - Onema

La frayère à brochet reconstituée (été 2005).

La Zinsel du Sud dans l'ancienne retenue de l'étang durant l'été 2005. Les écoulements sont diversifiés. Des atterrissements se sont créés et la ripisylve est développée.



Florence Schmitt - Onema

Coûts

En euros HT

Coût des études	0 €
Coût des acquisitions	<i>non concerné, la commune étant propriétaire</i>
Coût des travaux et aménagements	40 660 €
	<i>soit, au mètre linéaire :</i>
	100 €
Coût de la valorisation	<i>non concerné</i>
Coût total de l'action	40 660 €

Partenaire financier et financements :
conseil général.

Partenaires techniques du projet :
conseil général, conservatoire des sites alsaciens.



Corinne Forst - Onema

Le vannage de l'étang maintenu en position ouverte, en février 2010.

La valorisation de l'opération

Aucune valorisation de l'opération n'a été réalisée.



SCHMITT, F. (2005). *Impacts écologiques de l'effacement des barrages dans le Grand Est.*

Maître d'ouvrage	Syndicat d'aménagement du bassin de la Haute Zorn
Contact	M. Sinniger Place Général-de-Gaulle 67790 Steinbourg mairie.steinbourg@wanadoo.fr